

28 mar 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 28-03-2003](#)

Location de bureaux

Sur proposition de M. Rik Daems, ministre des Entreprises et participations publiques, le Conseil des Ministres a autorisé celui-ci à charger la Régie des Bâtiments de conclure un contrat en vue de la location de bureaux et de zones d'archives dans le bâtiment situé dans la rue D'Hindt, à Ypres. Et ce, à l'usage du Service public fédéral Justice.

Sur proposition de M. Rik Daems, ministre des Entreprises et participations publiques, le Conseil des Ministres a autorisé celui-ci à charger la Régie des Bâtiments de conclure un contrat en vue de la location de bureaux et de zones d'archives dans le bâtiment situé dans la rue D'Hindt, à Ypres. Et ce, à l'usage du Service public fédéral Justice.

L'immeuble avait déjà été pris en location pour le logement du Tribunal du travail. Il est actuellement en cours de transformation, d'extension et de rénovation. Le bâtiment pourra être loué « prêt à emménager ».

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe